



Direction des finances,

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES

Les principaux faits de l'année 2025 :

- Maintenir les services rendus à la population
- Améliorer le cadre de vie et santé,
- Soutenir le monde associatif
- Modérer la fiscalité locale (maintien des taux)
- Poursuivre les investissements dans les projets structurants (école Joséphine Baker, site Michelet, équipements sportifs ...) en maîtrisant l'endettement
- Aménager l'espace public de manière durable et vertueuse
- Développer l'attractivité de la ville

I – le budget principal :

Il ressort à la fin de l'exercice budgétaire 2025 :

- Un résultat de clôture excédentaire de 1 281 246.49 euros,
- Un résultat globalisé excédentaire de 625 029.29 euros.

A – la section de fonctionnement :

Les réalisations des recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	BP 2025	crédits 2025	Réalisé 2025	% réalisations	réalisé / crédits
002 - RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	3 113 867	3 113 867	3 113 867	8,08%	100%
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	0	0	17 778	0,05%	-
042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	826 310	826 310	802 248	2,08%	97%
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	3 565 375	3 565 375	3 804 699	9,87%	107%
73 - IMPOTS ET TAXES	354 621	354 621	462 522	1,20%	130%
731 - FISCALITE LOCALE	17 345 000	17 345 000	17 702 745	45,93%	102%
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	10 523 030	10 523 030	11 154 047	28,94%	106%
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	240 805	240 805	443 456	1,15%	184%
76 - PRODUITS FINANCIERS	26 000	26 000	25 913	0,07%	100%
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0	1 012 956	2,63%	-
Total des recettes de fonctionnement	35 995 008	35 995 008	38 540 232	100%	107%

La fiscalité :

	2023	2024	2025
taxe Foncière sur les propriétés bâties	53,70%	53,70%	53,70%
taxe Foncière sur les propriétés non bâties	42,59%	42,59%	42,59%
taxe habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants	22,78%	22,78%	22,78%

La réforme de la taxe d'habitation sur les résidences principales, initiée en 2021, consiste en sa suppression définitive sur 3 ans.

Ainsi, depuis 2021, la commune ne perçoit plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales qui a été intégralement compensé par le transfert du taux de la taxe foncière du département.

Cette réforme a également été encadrée par l'article 16 de la Loi de finances initiale de 2020 qui a gelé le pouvoir de taux des collectivités sur la taxe d'habitation.

Etant arrivée à son terme, les collectivités doivent de nouveau se prononcer sur le taux de taxe d'habitation applicable aux résidences secondaires et aux logements vacants.

A partir du 01/01/2024, le produit de la taxe des ordures ménagères est encaissé par l'agglomération de Chaumont.

Il revient désormais au conseil communautaire de se prononcer sur la fixation du taux de cette taxe soit 9.29% pour 2025.

Les services fiscaux procéderont au lissage sur 3 ans de ce taux.

Le taux applicable en 2025 pour la ville de Chaumont s'élevait à 8.61%

Les dotations nationales

en k€	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
dotation forfaitaire	4 228	4 232	4 179	4 181	4 166	4 158	4 149	4 116
	-0,62%	0,09%	-1,25%	0,05%	-0,36%	-0,19%	-0,22%	-0,80%
dotation de solidarité urbaine*	3 228	3 315	3 402	3 482	3 557	3 634	3 772	3 894
	3,44%	2,70%	2,62%	2,35%	2,15%	2,16%	3,80%	3,23%
dotation nationale de péréquation	547	560	542	548	526	531	505	488
	-9,60%	2,38%	-3,21%	1,11%	-4,01%	0,95%	-4,90%	-3,37%

(*) La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) est versée aux communes uniquement pour des actions en matière de développement social urbain. Elle doit faire l'objet d'un rapport annuel sur son utilisation.

Les dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	BP 2025	crédits 2025	Réalisé 2025	% réalisations	réalisé / crédits
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 361 829	7 241 829	6 591 685	20,18%	91,02%
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	15 437 868	15 437 868	14 880 088	45,55%	96,39%
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 596 000	1 596 000	1 536 770	4,70%	96,29%
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 500 000	2 500 000	0	-	0,00%
042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 100 000	3 100 000	3 913 772	11,98%	126,25%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 019 311	5 139 311	4 909 581	15,03%	95,53%
66 - CHARGES FINANCIERES	915 000	915 000	824 280	2,52%	90,09%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	65 000	65 000	8 471	0,03%	13,03%
Total des dépenses de fonctionnement	35 995 008	35 995 008	32 664 647	100%	90,75%

B – la section d'investissement

Les équipements

Le montant des travaux d'équipements s'élève à 13 539 201 euros.

Les réalisations ont principalement été consacrées aux investissements relatifs à l'école Joséphine Baker, aux opérations urbaines, à la voirie, aux équipements sportifs, les silos.

Environ 91% des dépenses d'équipement concernent :

	dépenses y compris reports	recettes y compris reports
1302 - ECOLES - ENSEIGNEMENT dont école Joséphine Baker	6 129 983,37	3 591 993,00
1318 - OPERATIONS URBAINES dont michelet, OPAH, pole Emilie du chatelet)	2 128 937,93	1 217 394,00
1060- VOIRIE	1 437 440,28	50 693,58
1364 - EQUIPEMENTS SPORTIFS	1 139 009,57	65 044,85
1941 -SILOS	832 342,45	666 755,66
1257 - VEHICULES MATERIEL ENGINs	456 953,34	
1301 - BATIMENTS SOCIOCULTURELS	246 895,06	
	12 371 562,00	5 591 881,09

La dette

Le montant des emprunts nouveaux souscrits en 2025 s'élève à 3 900 000 euros.

- 1 300 000 euros auprès du crédit mutuel d'une durée de 15 ans à un taux fixe trimestriel à 3.40%
- 800 000 euros auprès de la Banque Postale d'une durée de 16 ans dont 1 an de phase de mobilisation au taux EURIBOR3M + 1.03%
- 1 800 000 euros auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations d'une durée de 20 ans au taux trimestriel livret A +0.5%

Le montant du tirage d'emprunt sur l'exercice 2025 s'élève à 2 870 000 euros :

- Tirage du solde du prêt souscrit en 2024 : 1 370 000 euros (société Générale taux variable : Euribor 3M + 0.38)
- Tirage de 400 000 euros sur le prêt de la caisse des dépôts souscrit en 2025
- Tirage de 800 000 euros sur le prêt du crédit mutuel souscrit en 2025
- Tirage de 300 000 euros sur le prêt de la banque postale souscrit en 2025

La dette se résume ainsi :

Capital restant dû au 31/12/2025	33 671 248,00
annuité de la dette	4 532 853,00
dont remboursement en capital (1641)	3 707 375,00
dont remboursement en intérêts (66111)	825 478,00

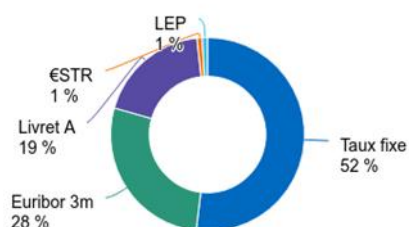
Le taux moyen payé en 2025 : 2.45%

Les emprunts constitutifs de la dette sont classés A1 selon la charte Gissler

La dette se compose de 52% de prêts à taux fixe et 48% de prêts à taux variable

Répartition par index

Au 31/12/2025



II – les budgets annexes :***B – le budget du multiplexe cinématographique***

L'exploitation du cinéma est gérée sous la forme d'une délégation de service public par la société Les écrans de Chaumont.

Les résultats 2025 sont :

- Un résultat de clôture déficitaire de 225 825.66 euros,
- Un résultat globalisé excédentaire de 1 025 314 euros

Section de fonctionnement :

Chapitre	budget primitif 2025	crédits 2025	réalisé 2025
DEPENSES			
011 - Charges à caractère général	157 382,12	157 382,12	29 782,76
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	300 000,00	300 000,00	270 288,14
65 - Autres charges de gestion courante	60 000,00	60 000,00	35 168,00
66- Charges financières	17 000,00	17 000,00	14 188,26
TOTAL DES DEPENSES	534 382,12	534 382,12	349 427,16
RECETTES			
002 - Résultat de fonctionnement reporté	171 482,12	171 482,12	171 482,12
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	240 000,00	240 000,00	221 097,30
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 900,00	2 900,00	2 789,00
75 - Autres produits de gestion courante	120 000,00	120 000,00	120 000,00
77 - Produits exceptionnels			2 000,80
TOTAL DES RECETTES	534 382,12	534 382,12	517 369,22

La section d'investissement :

Chapitre	budget primitif 2025	crédits 2025	réalisé 2025
DEPENSES			
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	240 000,00	240 000,00	221 097,30
16 - Emprunts et dettes assimilées	210 000,00	210 000,00	203 271,86
OPERATIONS			
1354 - Multiplexe cinématographique	550 000,00	550 000,00	76 644,43
TOTAL DES DEPENSES	1 000 000,00	1 000 000,00	501 013,59
RECETTES			
001 - Résultat reporté d'investissement	1 079 658,46	1 079 658,46	1 079 658,46
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	300 000,00	300 000,00	270 288,14
OPERATIONS			
1354 - Multiplexe cinématographique	200 000,00	200 000,00	8 439,85
TOTAL DES RECETTES	1 579 658,46	1 579 658,46	1 358 386,45

La dette se décompose ainsi :

Capital restant dû au 31/12/2025	776 389,19
annuité de la dette	178 818,51
dont remboursement en capital (1641)	164 071,86
dont remboursement en intérêts (66111)	14 746,65

Taux intérêts moyen : 1.63%

Pas de tirage de nouveaux emprunts en 2025.

La dette est constituée de 88% de prêt en taux fixe et 12% en taux variable

Répartition par index

